

Animaux de rente

	Pertinent pour la catégorie d'utilisation				Non pertinent pour la catégorie d'utilisation
Catégorie d'utilisation	Espèce animale	But	Limite d'âge/de poids	Sexe	Poids minimal, standard, maximal (kg)*
Veau d'élevage	Bovin	Élevage	0-6 mois	M + F	19 / 100 / 190
Veau pour l'engraissement de veaux	Bovin	Abattage avant l'âge de 6 mois	0-6 mois	M + F	19 / 100 / 190
Veau de vache mère	Bovin	Engraissement	0-10 mois	M + F	19 / 250 / 600
Génisse/taurillon d'élevage	Bovin	Élevage	6-24 mois	M + F	100 / 150 / 700
Veau/bovin pour l'engraissement de bovins	Bovin	Abattage après l'âge de 6 mois	0-24 mois	M + F	19 / 300 / 600
Vache laitière ⁱ	Bovin	Production de lait commercialisé	> 2 ans (après le premier vêlage)	F	250 / 650 / 900
Vache mère	Bovin	Pas de production de lait commercialisé	> 2 ans (après le premier vêlage)	(M +) F	300 / 700 / 950
Porcelet sous la mère	Porc	Engraissement et élevage	Durant la période d'allaitement	M + F	0.5 / 5 / 15
Porcelet sevré	Porc	Engraissement et élevage	Depuis le sevrage jusqu'à 25 kg	M + F	7 / 20 / 27
Porc à l'engrais	Porc	Engraissement et élevage	À partir de 25 kg de poids corporel, jusqu'à l'abattage ou jusqu'à 6 mois (élevage)	M + F	20 / 65 / 110
Jeune truie	Porc	Élevage	À partir de 6 mois jusqu'à la première mise-bas	F	60 / 150 / 190
Truie mère allaitante	Porc	Élevage	Durant la période d'allaitement	F	140 / 175 / 300
Truie mère non allaitante	Porc	Élevage	Entre deux périodes d'allaitement	F	140 / 175 / 300
Verrat	Porc	Élevage	> 6 mois	M	140 / 275 / 700
Jeune mouton	Mouton		< 1 an	M + F	1 / 20 / 60
Mouton adulte	Mouton		> 1 an	M + F	15 / 75 / 160
Jeune chèvre	Chèvre		< 1 an	M + F	1 / 10 / 60
Chèvre adulte	Chèvre		> 1 an	M + F	15 / 65 / 160

	Pertinent pour la catégorie d'utilisation				Non pertinent pour la catégorie d'utilisation
Catégorie d'utilisation	Espèce animale	But	Limite d'âge/de poids	Sexe	Poids minimal, standard, maximal (kg)*
Poules pondeuses (élevage)	Volaille	Production d'œufs commercialisés	Jeunes poules qui ne pondent pas encore	F	0.01 / 1 / 8
Poules pondeuses (période de ponte)	Volaille	Production d'œufs commercialisés	Pondeuses	F	1 / 1.5 / 5
Poulet de chair	Volaille	Poulet pour l'engraissement	À partir de 1 jour jusqu'à l'abattage	M + F	0.01 / 2 / 5
Dinde de chair	Volaille	Dinde pour l'engraissement	À partir de 1 jour jusqu'à l'abattage	M + F	0.01 / 6.5 / 40
Parentaux de chair (élevage)	Volaille	Parentaux d'animaux de chair	N'ayant pas atteint leur maturité sexuelle	M + F	0.01 / 1 / 8
Parentaux de chair (période de ponte)	Volaille	Parentaux d'animaux de chair	Ayant atteint leur maturité sexuelle	M + F	1 / 3 / 8
Parentaux de ponte (élevage)	Volaille	Parentaux de poules pondeuses	N'ayant pas atteint leur maturité sexuelle	M + F	0.01 / 1 / 8
Parentaux de ponte (période de ponte)	Volaille	Parentaux de poules pondeuses	Ayant atteint leur maturité sexuelle	M + F	1 / 2 / 8
Autres	Volaille	Volaille autre que dans les catégories précitées		M + F	0.01 / 6.5 / 40
Jeune lapin	Lapin		N'ayant pas atteint sa maturité sexuelle	M + F	0.05 / 2 / 5
Lapin adulte	Lapin		Ayant atteint sa maturité sexuelle	M + F	3 / 4 / 7
	Camélidés	Camélidés du Nouveau/de l'Ancien Monde		M + F	1 / 70 / 500
Gibier d'élevage	Gibier d'élevage	Détention agricole de cervidés		M + F	1 / 50 / 250
Poissons	Poissons	Poissons et crustacés			0.001 / 0.01 / 30

Animaux de compagnie

Espèce	Poids minimal, maximal (kg)*
Chat	0.05 / 20
Chien	0.05 / 100
Équidé	10 / 1'200

* Les poids minimum et maximum sont les valeurs limites pour les poids anormaux dans les documents de confirmation. Ils sont utilisés pour les animaux de compagnie et les animaux de rente. Le poids standard n'est utilisé pour les calculs que pour les animaux de rente lorsqu'aucun poids n'est indiqué dans la notification de prescription. Pour les animaux de compagnie, le poids doit obligatoirement être indiqué, donc aucun poids standard n'est nécessaire.

ⁱ Enregistrer si possible les taureaux comme "vache mère".